

EXERCICE 2023**CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS****Séance du 14 novembre 2023****DÉLIBÉRATION n°2023-13**

Le conseil académique s'est réuni le mardi 14 novembre 2023 en séance plénière, sur convocation de la Présidente du conseil académique, adressée le mercredi 8 novembre 2023 (envoi aux membres d'un projet d'ordre du jour le 30 octobre 2023).

Point de l'ordre du jour :

4. Désignation d'un étudiant référent handicap de l'établissement

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu la délibération n°2023-15 du conseil d'administration du 6 mars 2023,
Vu l'appel à candidature envoyé le 15 septembre 2023,
Vu les candidatures reçues,

Exposé de la désignation :

Conformément à la délibération susvisée du conseil d'administration, le conseil académique doit désigner un étudiant « référent handicap », représentant des étudiants en situation de handicap, ainsi que son suppléant. La désignation a lieu au scrutin uninominal à un tour.

Résultats de la désignation :

Nombre de membres constituant le conseil : 80 Nombre de membres en exercice : 70 Quorum : 35 Membres présents : 33 Membres représentés : 19 Total des membres présents et représentés : 52	Thomas BERNARD : 4 voix Bastien CABEZAS : 2 voix Loïc CHABOT : 2 voix Vivien GAULLIER-CAMUS : 10 voix Mailis JALIBERT : 30 voix
DECOMPTE DE VOIX Abstentions : 0 Votants : 52 Blanc(s) ou nul(s) : 4 Votes exprimés : 48 Majorité requise : 25	

Pièces jointes :

- délibération n°2023-15 du conseil d'administration ; lettres de candidature.

Fait à Tours,
La Présidente,

